

École secondaire Mont-Bleu

**BILAN DES ACTIVITÉS
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
POUR L'ANNÉE 2010-2011**

Mot de la présidente du Conseil d'établissement

Mesdames et Messieurs,

La fin de l'année scolaire 2010-2011 est à nos portes et c'est le temps du rapport annuel du Conseil d'établissement. Ce fut une année remplie de défis, de projets et de belles réussites. Je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'établissement pour leur présence aux réunions et leur participation aux décisions prises cette année au conseil.

Structure du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est composé de sept parents, de six enseignants, de 2 élèves (4^e secondaire), d'une professionnelle, d'un représentant du personnel de soutien. Le directeur y participe sans droit de vote. Les commissaires du quartier et celui du quartier voisin, le commissaire-parent ainsi que les membres de l'Organisme de participation des parents (OPP) sont invités, et ce, sans droit de vote.

Durant cette année scolaire, il y a eu 8 séances ordinaires :

- 10 octobre 210
- 9 novembre 2010
- 7 décembre 2010
- 1 février 2011
- 8 mars 2011
- 12 avril 2011
- 11 mai 2011
- 14 juin 2011

Membres du Conseil d'établissement

Les membres du Conseil d'établissement,

Madame Michelle Robitaille, présidente entrante
Madame Lyne Besner, parent
Madame Stépanie Bérard, parent
Madame Linda Dewar, parent-secrétaire
Madame Chantal Fournier, parent
Monsieur François Miville- Deschênes, parent
Monsieur Jacques Tassé, parent
Madame Danielle Chaumont, enseignante
Madame Sonia Belley, enseignante
Monsieur Claude Desrochers, enseignant
Monsieur Jocelyn Bourdon, enseignant
Monsieur David Martin, enseignant
Monsieur Bruno Pomerleau, enseignant
Madame Anne-Marie Raymond, personnel de soutien
Madame Anik Béland, professionnelle
Maire-Josée Tessier, élève de 4^e secondaire
Marianne Paradis, élève de 4^e secondaire

Membre d'office : M Robert Beaudry, directeur

Les invités sans droit de vote sont :

Marie-Andrée Lépine, commissaire

Gilbert Couture, commissaire

Dominique Kenney, commissaire

Jean-Pierre Brind'amour, commissaire

Assemblée annuelle

Les activités du Conseil d'établissement ont débuté avec l'assemblée générale des parents tenue le 14 septembre 2010 avec la présence de 76 parents ainsi que du directeur, Monsieur Robert Beaudry. Lors de cette assemblée, la présidente sortante, Mme Carole Ann Bilodeau, a fait un bilan des activités du conseil d'établissement de l'année précédente et a présenté le rapport de l'Organisme de participation des parents, connu sous le nom de Parents en action Mont-Bleu (PAMB).

Il y a eu l'élection des nouveaux membres - parents au conseil et l'élection du représentant au Comité de parents du la CSP.

Stéphanie Bérard – poste de deux ans et représentante au Comité de parents

Michelle Robitaille – poste de deux

Jaques Tassé – poste de deux ans

L'assemblée a également approuvé la formation d'un organisme de participation des parents, donc le PAMB a pu continuer son travail au sein de l'école.

Nous avons profité de l'occasion pour répondre, en fin d'assemblée, aux questions des parents concernant le fonctionnement de l'école et des programmes offerts.

Faits saillants de l'année

En plus, de remplir le mandat qui lui est confié par la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil d'établissement a approuvé la Convention de gestion et de réussite éducative de l'École secondaire Mont-Bleu. La Convention de gestion permet donc la mise en oeuvre des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre de l'Éducation du Québec.

À notre première rencontre, nous avons adopté nos règles de régie interne et notre calendrier de rencontre.

Le conseil a également approuvé les propositions suivantes présentées par le directeur :

- Le budget annuel du Conseil d'établissement
- La convention de gestion et de réussite éducative
- Le Cadre budgétaire 2011-2012
- Le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option
- Le rapport du Conseil d'établissement
- Le rapport annuel de l'organisme de Parents (le PAMB)

- Les règles de conduite et les mesures de sécurité
- L'utilisation des locaux de l'école
- Changement de nomenclature de la voie football à la voie multisport
- Les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves ou un déplacement hors des locaux
- Les activités proposées par l'AVSEC
- Les programmes des services complémentaires et particuliers
- Les frais exigés des parents
- Un marcheton et campagne de financement en début d'année 2011-2012 afin de rénover la cafétéria.

Nous n'avons pas eu de représentant au comité EHDAA.

La représentante du personnel de soutien madame Anne-Marie Raymond remplacée au courant de l'année par madame Linda Beauregard.

Revenus et dépenses (art.66)

Les revenus du Conseil d'établissement sont de 1000 \$, attribués par la Commission scolaire des Portages de l'Outaouais. Les dépenses de l'année sont de \$1000.

L'année scolaire 2011-2012

Le conseil d'établissement continuera à remplir son mandat durant l'année scolaire 2011-2012 et apportera son support à l'école pour le maintien du cadre vestimentaire. De plus, les membres du CÉ travailleront afin d'assurer le succès de son projet éducatif et de son plan de réussite. Nous poursuivrons également des opportunités de rayonnement de l'École secondaire Mont-Bleu dans les médias afin de promouvoir les bons coups de notre école et particulièrement, nos étudiants.

Le Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu continuera à travailler avec la direction et le personnel de l'école, les commissaires de nos quartiers, les membres du PAMB et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, et ce, toujours dans l'intérêt des élèves fréquentant l'école secondaire Mont-Bleu.

Michelle Robitaille
Le 14 juin 2011
École secondaire Mont-Bleu